

Ateliers d'écriture – Accréditation Erasmus+

2 ateliers d'aide à l'écriture des rapports d'avancement afin d'élaborer au mieux son « plan Erasmus+ », sont proposés aux établissements d'enseignement agricole accrédités dans 2 secteurs : l'EFP et le SC0*

* *Education et Formation Professionnelle / Scolaire*

Le jeudi 6 novembre 2025, à Paris VII

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Les formations seront assurés par les Chargés de Mission Europe et Programmes Européens (CMEPE) de la DGER.

Ordre du jour des deux ateliers

- 9 h 30 – 12 00 : accueil des participants, caractéristiques de l'accréditation, attendus des rapports d'avancement**
- 13 h 30 – 17 h 30 : rapports d'avancement / points de vigilance et travail individualisé**

Vous êtes concerné par ces sujets, si vous n'avez pas encore fait les démarches d'inscription, ne tardez pas à envoyer votre candidature pour bénéficier des dernières places.

Comment participer ?

- Les porteurs de projet concernés par la rédaction de ces rapports d'avancement pour leur établissement dans le secteur EFP sont invités à participer en s'inscrivant préalablement par mèl auprès de *breci.dger@agriculture.gouv.fr*.

Précisez en objet « inscription atelier d'écriture pour le rapport intermédiaire de l'accréditation Erasmus + / EFP / 6 novembre 2025 ».

Indiquez vos coordonnées précises (nom, prénom, mèl, fonction) et celles de votre établissement d'affectation.

- Les porteurs de projet concernés par la rédaction de ces rapports d'avancement pour leur établissement dans le secteur SCO sont invités à participer en s'inscrivant préalablement par mèl auprès de breci.dger@agriculture.gouv.fr.

Précisez en objet « inscription atelier d'écriture pour le rapport d'avancement de l'accréditation Erasmus + / SCO / 6 novembre 2025 »

Indiquez vos coordonnées précises (nom, prénom, mèl, fonction) et celles de votre établissement d'affectation.

Pour plus de précisions, contactez :

L'équipe de CMEPE en charge de ces deux secteurs Erasmus+ : Marthe GEOFFROY (marthe.geoffroy@educagri.fr), Anne-Sophie GOYON (anne-sophie.goyon@agriculture.gouv.fr) et Philippe RENARD (philippe.renard@agriculture.gouv.fr)

Plaidoiries devant la Cour européenne

L'établissement agricole Beauregard de Villefranche de Rouergue a organisé un concours de plaidoiries, dans le cadre d'un projet de

partenariat Erasmus+ qui l'a mené jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme, à Strasbourg où il a remporté le Prix européen de l'enseignement innovant 2025.



Le Prix européen de l'enseignement innovant 2025, dans la catégorie Enseignement secondaire, a été attribué lundi 15 septembre 2025 au lycée agricole Beauregard (Aveyron) par la

Commission européenne. Une reconnaissance qui récompense un projet hors du commun, fruit d'un patient travail collectif.

Dans le cadre d'un projet impliquant des lycées de cinq pays européens, l'établissement a organisé des plaidoiries qui l'ont mené jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

Une cérémonie de remise des prix

Un évènement dédié aux lauréats du Prix européen de l'enseignement innovant sera organisé à Bruxelles par la Commission européenne les 8 et 9 décembre 2025. Pour les lauréats français, une cérémonie de remise des prix aura lieu le 2 décembre à Paris, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Les lauréats du Label européen des langues et du Label d'excellence des projets de mobilité accrédités seront également récompensés à cette occasion.

Une simulation qui mène à la Cour !

À l'origine de cette aventure se trouve une idée audacieuse : simuler des plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le lycée Beauregard en a assuré la conception et la coordination, entraînant dans son sillage des établissements bulgares, italiens, portugais et roumains. Ensemble, élèves et enseignants se sont engagés dans un projet centré sur la lutte contre les discriminations.



Chaque semaine, au sein du « Club Erasmus + », des élèves de première et terminale professionnelle – spécialisés en Laboratoire – Contrôle Qualité ou en Service à la personne – Animation – ont découvert la Convention européenne des droits de l'homme, en apprenant à la lire non pas comme un texte lointain, mais comme un instrument concret de protection de leurs droits fondamentaux.

Sous l'impulsion passionnée de leur professeur de lettres et d'histoire, Daniel Martin, les lycéens se sont emparés de véritables affaires jugées par la Cour européenne. Répartis

par groupes de cinq, ils ont rejoué ces cas autour de six thématiques : orientation sexuelle, handicap, liberté d'expression, religion, sort des gens du voyage et des migrants. Chaque élève choisissait son camp – avocat du requérant ou représentant de l'État défendeur – et son rôle, principal ou associé.

« J'ai été impressionné par la manière dont ces lycéens de bac pro, pour certains avec des difficultés scolaires ou familiales, se sont épanouis au fil des semaines. Des personnalités se sont révélées au moment de délivrer la plaidoirie et cette transformation, dit Daniel Martin, a donné toute sa beauté au projet. »

L'art de convaincre et la naissance de citoyens

Au-delà de la victoire, l'expérience a permis aux élèves de s'initier à l'art oratoire, de développer leur capacité d'argumentation et de repérer les mécanismes communs à toutes les formes de discrimination. Surtout, elle leur a fait toucher du doigt leur citoyenneté européenne, fondée sur des valeurs de tolérance et de solidarité.

Que représente ce prix ?

« Ce Prix européen de l'enseignement innovant me rend avant tout heureux pour les élèves car le projet a été imaginé pour eux, et ce sont eux qui lui ont donné tout son panache par leurs parcours de progression. Je me réjouis également pour l'enseignement agricole et le ministère de l'Agriculture, dont la cinquième mission est la coopération internationale. Enfin, dans notre établissement, le programme Erasmus+ offre depuis longtemps quantité d'opportunités à de nombreux élèves, qui ont pu effectuer des mobilités, réaliser des stages à l'étranger, alors qu'ils n'en avaient souvent pas les moyens. Les projets européens leur ont fait découvrir l'esprit Erasmus+. Le programme Erasmus+ m'accompagne au quotidien dans mes pratiques pédagogiques. »

Daniel Martin, professeur de lettres et d'histoire, lycée agricole Beauregard

Avec cette victoire, le lycée Beauregard a reçu une lettre de félicitations de la présidente et d'une juge de la Cour.

Un héritage qui se partage

Le projet a laissé des traces durables : un livret final compilant les plaidoiries orales et écrites en français, ainsi qu'une mallette pédagogique sur les droits humains, conçue pour être utilisée par d'autres enseignants.

L'attribution du Prix européen de l'enseignement innovant vient consacrer cette démarche. Elle prouve, s'il en était besoin, que lorsque l'on offre aux élèves la possibilité de se dépasser, ils sont capables de prouesses.

En savoir plus sur le [projet de partenariat Erasmus+ \(2021-2024\) Simulations de plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'Homme](#), qui réunit 5 pays partenaires : Bulgarie, France, Italie, Portugal, Roumanie.

Lire aussi site Agence Erasmus+ : [Un lycée agricole se sensibilise à la lutte contre les discriminations en rejouant d'authentiques plaidoiries](#)

A consulter Mallette pédagogique complète sur les droits humains transférable à d'autres enseignants (et disponible au format [Genially](#))

Prix européen de l'enseignement innovant

Créé en 2021 par la Commission européenne dans l'objectif de valoriser des méthodes novatrices d'enseignement et d'apprentissage, le Prix européen de l'enseignement innovant récompense des projets mis en œuvre dans le cadre du programme Erasmus+. Réservé jusqu'en 2024 à l'enseignement scolaire, ce prix honorifique est désormais ouvert à d'autres secteurs et

se répartit en diverses catégories : Secteur scolaire – Enseignement maternel ; Secteur scolaire – Enseignement primaire et enseignement secondaire ; Secteur Enseignement et formation professionnels ; Secteur Éducation des adultes. Par ailleurs, le [Label européen des langues](#) est désormais associé au Prix européen de l'enseignement innovant, dont il devient la cinquième catégorie (lauréats dévoilés le 26 septembre, à l'occasion de la [Journée européenne des langues](#)).

Photo de tête de l'article : Plaidoiries lors de la session qui s'est déroulée en Roumanie

Texte proposé par Corinne BRIGITTE, Directrice de l'EPL de Villefranche de Rouergue (articles publiés sur les sites de La dépêche du midi et Le Villefranchois)

Contact : Johanne SZPRENKEL, chargée de mission Egalité Diversité Violences et Discrimination en Occitanie, johanne.szprenkel@agriculture.gouv.fr

Marie-Pierre ZORILLA, animatrice du réseau Egalité, diversité et lutte contre les violences et discriminations de l'enseignement agricole, LEGTA d'AUCH Beaulieu-Lavacant, site de Beaulieu AUCH, marie-pierre.zorilla@educagri.fr

Stéphanie MANGIN, Chargée de mission Europe, Bureau des relations européennes et de la coopération internationale, DGECR, stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr

Inside French Agricultural

Education

As part of the 2023 institutional agreement, five Irish teachers spent five days in France from 13 to 17 May 2025.

The 5 teachers come from different ‘COLLEGES’ in the TEAGASC network: Kildalton, Clonakilty, Dublin, Pallaskenry and Ballyhaise. There are 7 schools in the Republic of Ireland that offer only agricultural training.



During their stay in France, our Irish colleagues were able to visit the agricultural colleges in Quétigny, Plombières lès Dijon, Bourg en Bresse, Lons-le-Saunier Mancy and Montmorot. Each agricultural college was keen to present its courses and facilities. This gave our partners an opportunity to find out about the job of Conseiller Principal d’Education (CPE), which does not exist in Ireland. Students ‘clock in’ when they arrive at their school and teachers ‘don’t clock out’.



They appreciated the existence of hourly call-outs and the presence of the CPEs and education assistants, which our colleagues saw as a guarantee of lower absenteeism compared to the Irish system. Another discovery for them was the fact that farms or processing workshops must generate income, a requirement that does not exist in the TEAGASC network of schools. They were also struck by the impression that farms in French agricultural establishments focus more on quality than quantity, which is no doubt the result of the requirement for farms to have their own income. The concept of fruitières à Comté or viticoles, with production and processing close

together and farmers at the centre of the system, was a pleasant discovery. In Ireland, farmers are also grouped into cooperatives, but the number of members is much higher. The processing site can be a long way from the production site.

Our Irish colleagues were also particularly interested in the possibilities for supporting pupils and students with special needs, in particular the presence of support staff for pupils with disabilities (AESH) in the classroom. They were also pleasantly surprised to discover the presence of processing workshops in agricultural vocational training establishments, as the TEAGASC teaching system is purely productive.

The teachers came away delighted with the experience and will be encouraging their colleagues to apply for future incoming exchanges to France. Their mobility was funded by Erasmus+, which TEAGASC benefited from for the first time this academic year 2024-2025, thanks in particular to our exchanges and sharing of "Erasmus" practices.

Mr Gobl, who is in charge of agricultural affairs at the Irish embassy in Paris, was present during the visit to the agricultural establishment in Bourg-en-Bresse. The visit gave him a better understanding of our training system. It was an experience he was keen to repeat at the end of this school year, when another Irish delegation from the establishment based in Gurteen, County Tipperary, was due to visit Lons-le-Saunier, in Mancy, at the end of June 2025, to find out more about the equestrian industry.

Contact : Frédéric Mesure, coordinator of the UK/Ireland agricultural education network, frederic.mesure@educagri.fr

L'eau : enjeu de 30 ans de coopération

Dans le cadre du programme Erasmus+ et d'une coopération de longue date, trois enseignants-chercheurs de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, basé à Ouagadougou au Burkina Faso, ont été accueillis à l'ENGEES.

Du 16 au 19 juin 2025, le séjour des partenaires Burkinabés a été l'occasion de renforcer les échanges pédagogiques et scientifiques entre les deux établissements, partenaires historiques depuis plus de trente ans.

Moussa Diagne FAYE, Lawani Adjadi MOUNIROU et Harinaivo Anderson ANDRIANISA, tous trois enseignants-chercheurs* de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE), ont été accompagnés pour suivre un programme riche tout au long de leur séjour par Adrien WANKO et Sylvain PAYRAUDEAU, enseignants-chercheurs à l'ENGEES, ainsi que par Caroline SCHMITT-PIQUEREL, responsable des relations internationales. Leur programme a mêlé immersion dans la vie académique de l'école, visites techniques et temps d'échange sur les projets de recherche et de formation communs.

Les trois collègues du 2iE ont notamment participé à plusieurs travaux dirigés, visité les laboratoires et sites d'étude de l'ENGEES, et animé une conférence à destination des élèves



ENG
ges
p
o
t
a
b
l
e
a
u
B
u
r
k

ina Faso.

Un partenariat de longue date et toujours actif

Les liens entre l'ENGEES et le 2iE remontent à 1994 et se sont progressivement renforcés au fil des années. Lawani Adjadi MOUNIROU se souvient être venu à l'ENGEES en 2003 en tant qu'étudiant. A cette époque chaque élève du département Génie de l'eau rejoignait Strasbourg pour un séjour de formation de 2 semaines.

En 2014, la collaboration s'est étendue : du côté de la recherche, avec notamment des thèses codirigées autour du traitement des boues de vidange, ainsi que du côté des mobilités étudiantes devenues régulières.

Un cadre Erasmus+ pour structurer les échanges

Grâce au programme Erasmus+, l'ENGEES a pu accueillir officiellement ces enseignants dans le cadre d'une mission d'enseignement et d'échange de bonnes pratiques. L'un des objectifs était aussi de consolider un projet de formation de techniciens de l'eau initié il y a plusieurs années en partenariat.

Caroline SCHMITT-PIQUEREL souligne : « Erasmus+ permet de financer sur trois ans des projets structurants hors Europe. Ce partenariat avec le 2iE est particulièrement cohérent car nos formations sont très alignées sur les thématiques de l'eau et de l'environnement. Les mobilités étudiantes en sont facilitées et nous avons déjà accueilli 17 étudiantes et étudiants du département Génie de l'eau du 2IE pour un semestre minimum ».

Pour Sylvain PAYRAUDEAU, cette relation repose sur une vision commune :

« L'intérêt de notre collaboration, c'est ce double regard Sud-Nord, qui apporte aux étudiants une richesse d'analyse et de compréhension des enjeux [communs]. »

Regards croisés sur les pratiques pédagogiques



Durant leurs séjours, les enseignants-chercheurs du 2iE ont observé de près les méthodes pédagogiques mises en œuvre à l'ENGEES, notamment l'approche par projet et la place accordée à l'autonomie des étudiants. A 2iE, les cours magistraux et l'enseignement en face à face restent très ancrés dans les habitudes éducatives,

du primaire jusqu'à l'université. Cela rend difficile la transition vers des formats plus actifs, comme l'auto-apprentissage ou les projets collectifs. C'est dans ce sens que l'approche par compétence et par projet est entrain d'être mis en œuvre au sein de l'établissement.

À l'ENGEES, ce changement de méthode est aussi le fruit d'une expérience collective, comme l'explique Sylvain PAYRAUDEAU :

« On s'est rendu compte qu'après les cours en amphithéâtre d'hydrologie, il fallait souvent tout réexpliquer en début de TD. C'était contre-productif. Nous avons modifié notre manière d'enseigner certaines unités d'enseignements en allant directement sur le terrain ».

Une collaboration porteuse d'enjeux scientifiques

Pour les équipes des deux institutions, ce séjour représente une étape clé dans la consolidation des liens entre l'ENGEES et le 2iE.

Au-delà de la formation, cette collaboration représente un fort intérêt sur le plan de la recherche. Adrien WANKO, souligne l'intérêt des collaborations.

« Le contexte sahélien, avec ses contraintes extrêmes, offre un terrain d'étude précieux. Cela permet de tester des hypothèses, de confronter des approches, et d'éprouver nos méthodes sur des réalités très concrètes ».

Lawani Adjadi MOUNIROU, conclut cette visite : « Ces échanges sont source d'inspiration. Cela nous permet de voir comment enseigner différemment, d'explorer des synergies en recherche, et de construire ensemble des projets au service des enjeux de l'eau, de l'environnement, des aménagements et de l'énergie. »

Le séjour de ces trois enseignants-chercheurs marque une

nouvelle étape dans une coopération, certes de très longue date, mais toujours bien vivante, en constante évolution, et résolument tournée vers les défis partagés de l'eau et de l'environnement.

*Jeanne Nébié, en charge de la qualité au 2IE a également effectué un séjour de quelques jours à l'ENGEES peu avant, dans le cadre de ce partenariat du programme Erasmus+. Elle a accompagné Aude Distel, chargée de la qualité à l'ENGEES durant l'audit interne.

En savoir plus sur la [place de l'international à l'ENGEES](#)

*Contact : Caroline SCHMITT-PIQUEREL, Responsable du Service Relations Internationales – École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg,
caroline.schmitt@engees.unistra.fr*